

Le présent CONTRAT DE TARIFICATION DES SERVICES AU MEMBRE (le « Contrat du membre ») est établi avec Purolator à compter de la date où l'enregistrement est effectué par Purolator (la « date d'entrée en vigueur »).

En tant que Membre, je reconnais et/ou j'accepte ce qui suit :

1. Un Contrat de tarification des services avec Purolator Inc., qui reflète des remises à taux préférentiels pour des services de messagerie et de transport, a été négocié en mon nom.
2. Lorsque je présente un envoi à Purolator, j'accepte les conditions des services détaillées à l'adresse www.purolator.com.
3. Lorsque je présente un envoi à Purolator en vertu du Contrat de tarification des services, je deviens responsable d'effectuer les paiements de tous les montants des factures dans un délai de quatorze (14) jours civils à compter de la date de la facture, sauf dans les cas où j'ai payé l'expédition à l'avance.
4. Le présent Contrat du membre peut être résilié par Purolator ou par le Membre : (a) sur-le-champ, en cas de violation, au moyen d'un avis écrit transmis à la partie à l'origine de la violation, ou (b) par souci de commodité, en remettant un préavis écrit de trente (30) jours civils à l'autre partie.
5. Le présent Contrat du membre demeure en vigueur jusqu'à la première éventualité parmi les suivantes : (a) l'expiration ou la résiliation du Contrat de tarification des services; et (b) la résiliation du présent Contrat du membre conformément à la section 4.
6. À la demande de Purolator, je signerai et remettrai le Contrat, les documents et les instruments et prendrai d'autres mesures qui pourraient être requises pour réaliser l'objectif du présent Contrat du membre, tel qu'il a été convenu mutuellement entre Purolator et le Membre.
7. Si je continue d'expédier avec Purolator après la résiliation du Contrat de tarification des services et / ou du Contrat de membre, les frais d'expédition seront basés sur les tarifs publiés par Purolator, tels que disponibles sur www.purolator.com.